

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

Annexe au procès-verbal de la séance du 19 novembre 1974.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Affaires culturelles (1), sur le projet de loi, MODIFIÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, modifiant certaines dispositions du Code du travail relatives à la formation professionnelle continue,

Par M. Adolphe CHAUVIN,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 22 novembre 1974 (compte rendu intégral de la séance du Sénat du 21 novembre 1974, page 1862, 2^e colonne).

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean de Bagnaux, président ; Georges Lamousse, Adolphe Chauvin, Henri Caillavet, Jean Fleury, vice-présidents ; Claudius Delorme, Maurice Vérillon, Jacques Habert, Mme Catherine Lagatu, secrétaires ; MM. Clément Balestra, Edmond Barrachin, René Billères, Jean-Pierre Blanc, Jacques Bordeneuve, Pierre Brun, Jacques Carat, Georges Cogniot, Jean Collery, Georges Constant, Mme Suzanne Crémieux, MM. Charles Durand, Hubert Durand, François Duval, Léon Eeckhoutte, Charles Ferrant, Louis de la Forest, Mme Marie-Thérèse Goutmann, MM. Roger Houdet, Jean Lacaze, Adrien Laplace, Jean Legaret, Kléber Malécot, André Messenger, Paul Minot, Michel Miroudot, Pouvanaa Oopa Tetuaapua, Sosefo Makape Papilio, Guy Pascaud, Pierre Petit, Fernand Poignant, Victor Provo, Roland Ruet, René Tinant.

Voir les numéros :

Sénat : 1^{re} lecture, 151, 231, 232 et in-8° 74 (1973-1974).
2^e lecture, 56 (1974-1975).

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 1106, 1183 et in-8° 164.

Formation professionnelle et promotion sociale. — Code du travail.